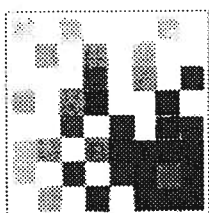


ASSONNANCES



ARC EN CIEL THÉÂTRE

RÉSONNANCES

Lettre du Réseau Arc en Ciel Théâtre-Forum Ville

n°2 • Avril 1999

Etre
citoyen
à
l'école?

Rencontre
Educ'act,
groupe théma-
tique - arc en ciel
théâtre-forum ville
4 nov. 98
Villemomble

Construit par des enseignants de la région parisienne, le groupe thématique Educ'act s'est donné pour mission d'utiliser le théâtre forum comme outil de réflexion à disposition de tous les acteurs de l'Education Nationale.

Ceux-ci étaient invités (voir Résonnances n° VIII) à venir débattre sur le thème «Peut-on être citoyen à l'école?», le 4 Novembre 1998, au Lycée G. Clémenceau de Villemomble.

Deux ateliers ont travaillé à partir de scènes illustrant la difficulté de mettre la citoyenneté en pratique dans un établissement scolaire.

On retrouvera les six thèmes de débat, précédés des sept scènes qui les ont déclenchés et de la tentative collective de cerner la question posée.

1 — L'odeur

La scène : Pendant un cours, les élèves bavardent. L'agitation dérange le professeur qui envoie l'une des élèves à l'infirmierie afin qu'elle se calme. L'infirmière lui demande la raison de sa venue. L'élève explique son bavardage et en vient à parler du professeur : il sent mauvais et elle ne le supporte plus.

■ **Question :** Comment faire, lorsqu'on est élève, pour dire à un professeur ce qui nous dérange chez lui ?

→ **Débat :**

—L'odeur est un épiphénomène. Mettre en avant une tare physique est révélateur d'un problème de fond. C'est le cours et l'enseignant qui ne succitent pas d'intérêt. Faut-il être «beau» et sentir «bon» pour être respecté?

—Le bavardage est-il une preuve de non-respect ?

—Est ce que les élèves ne font pas preuve dans ce cas d'un certain «terrorisme normatif» qui leur permettrait de choisir et de «fabriquer» leur prof ?

—Il paraît difficile pour un élève de discuter ce genre de problème avec l'enseignant en question. Est-ce plus facile pour un collègue ?

2 — La loi

La scène : Conseil d'administration. Vote pour l'autorisation ou non du carnaval, sachant que celui de l'année précédente avait connu des débordements. Le Conseil propose de donner l'aval à condition qu'oeufs et farine soient interdits. Les adultes sont favorables; les délégués élèves sont partagés.



Après, en réunion avec les délégués, les élèves réagissent mal et décident malgré eux-ci de faire le carnaval avec farine et oeufs.

■ **Question** : Comment faire pour qu'une loi soit légitime ?

→ **Débat** :

—Le carnaval est un rite de transgression qui légitime l'autorité. Proposer un carnaval contrôlé, c'est installer davantage une autorité en place. Un carnaval a-t-il à être autorisé ? Comment canaliser une transgression ? N'y a-t-il pas un débordement social nécessaire ? On voit dans le film «Molière» d'A. Mnouchkine que le carnaval, festif ne dégénère que par la volonté d'un groupe minoritaire d'en interdire la célébration.

—En interdisant le carnaval dans le lycée, on pose la question de l'édiction de la loi. Qui la fait ? Par extension se pose la question de la représentation des élèves au C.A.

—Mais d'un autre côté, le carnaval appartient-il seulement aux élèves ? Pourquoi ne serait-il pas inventé et défini par tous ? Il manque des rites communs, des projets communs adultes et jeunes dans les établissements scolaires, le carnaval peut en être un.

—Peut-on mettre en place un comité d'organisation mixte, qui l'organiserait ? Les élèves comme les enseignants accepteraient-ils cela ? Si le carnaval est organisé en commun, quelle part reste-t-il à la transgression ?

3 — La charte de vie

la scène : Rentrée des classes, un jeune professeur veut établir une charte de vie pour la classe. Plusieurs questions sont soulevées : droit de mâcher un che-

Qui était là ?

■ Educ'act, groupe d'enseignants du réseau Arc en Ciel

(voir page suivante).

■ Le lycée G. Clémenceau de Villemomble qui accueille la rencontre : enseignants, une classe d'élèves et administration.

■ Des enseignants et personnels de primaires, collèges et lycées (CPE, infirmières, Assistantes sociales), d'établissements de :

Chartres,

Créteil,

Corbeil,

Garges les Goneses,

Gennevilliers,

Iufm Antony,

Iufm Paris,

Nanterre,

Orsay,

Le Raincy,

Sarcelles,

St Etienne du Rouvray,

Université Paris X

■ L'équipe d'Arc en Ciel Théâtre-Forum Ville.

wing-gum en classe, négociation collective et respect des dates pour les devoirs à rendre,... Le professeur rédige la charte et les élèves viennent la signer... sauf trois.

■ **Question** : Comment gérer des élèves qui s'excluent du fonctionnement intérieur de la classe ?

→ **Débat** :

—Le refus de signature est le fait d'élèves qui n'ont pas participé à l'élaboration de la charte. Soit ils ne s'y reconnaissent pas, soit ils refusent de l'appliquer. Comment intéresser ces élèves aux règles de vie ?

—Une partie de la charte est piégée, c'est une discussion unilatérale, les élèves n'ont pas de contre-partie à leur devoirs. Si les élèves ont le devoir de rendre leur travail à date fixe, ils devraient avoir le droit de réclamer une date fixe pour le retour des corrections du professeur.

—Est ce que tout se négocie ? Les règles sont liées à la socialisation, à la reconnaissance de valeurs. La question est de savoir de quelles valeurs nous parlons, ou plutôt de celles de qui : des élèves, des adultes ? Sont elles les mêmes ?

—Si la loi protège, il faut se demander si elle protège tout le monde. Bien souvent la loi des lycées ne semble être faite que par et pour des adultes, qui ne sont pourtant pas majoritaires...

—Y a-t-il charte à inventer là où tout est pratiquement défini par le cadre ? Les élèves récalcitrants n'y voient peut être qu'une vaste illusion, sachant que le professeur est finalement maître et décideur ? Les élèves ne demandent-ils pas



souvent plus la justice que la démocratie ?

4 — Une classe entière

la scène : *Lors de l'étude d'une oeuvre d'art, le professeur pose des questions à l'ensemble de la classe, mais un élève monopolise la parole et l'attention du professeur en posant des questions très précises. L'élève ne voit que son intérêt et en oublie le reste de la classe qui commence à se manifester.*

■ **Question :** Comment créer l'entité classe ?

→ Pas de débat faute de temps.

5 — Un prof insultant

La scène : *Lors d'un conseil de classe, un enseignant se permet de traiter une mauvaise élève de tous les noms.*

■ **Question :** Comment faire respecter le respect par tous ?

→ **Débat :**

—C'est au proviseur, qui dirige le conseil de rappeler à l'ordre ce professeur. Mais quel moyens de pression a-t-il sur lui ? Comment obliger quelqu'un à changer de comportement ? Qui est habilité à juger le comportement des enseignants ?

—Le délégué élève peut difficilement intervenir, car il connaît déjà cette manière de faire chez l'enseignant en question. Il peut interpeller les autres, mais alors quelle position prennent-ils ?

—Les collègues peuvent s'en aller pour signifier leur désaccord. Mais peut-on l'esquiver ainsi en permanence ? Refuser de l'affronter c'est accepter qu'il se comporte ainsi dans l'établissement.

Educ'act

Educ'act est un groupe thématique du réseau Arc en Ciel Théâtre-Forum Ville, qui veut être un lieu de travail et de recherche destiné à étudier les modalités de création, de développement et de fonctionnement d'espaces de paroles et de débats en vue de la résolution des problèmes liés à la vie au sein des Institution éducatives,

Constitué d'enseignants des premiers et second degrés, Educ'act mène des actions de terrain en direction de différents publics autour de la question de la citoyenneté à l'école.

Educ'act a déjà abordé par le théâtre forum les thèmes de l'incivilité, de la violence, de la drogue, de l'autorité, de la liberté de chacun,...

Educ'act est à la disposition de tous les partenaires de la communauté socio-éducative pour ce qui concerne les questions liées à son fonctionnement.

—Si un seul collègue réagit, il risque de s'affronter à la règle de corporatisme. Tous les autres vont le rejeter car il se permet de remettre en cause l'un d'eux. Briser le consensus du non-dit est très mal accepté, surtout en présence des élèves.

6 — Salle des profs

la scène : *En salle des profs, deux enseignants se retrouvent et disent du mal des élèves en général et en particulier. Ils sont cyniques et désespérés.*

■ **Question :** Comment faire changer les représentations de tous (élèves, profs, et vice versa) ?

→ **Débat :**

—Il s'agit souvent de minimiser un cas particulier qui vient d'avoir lieu, et dont la personne se fait une montagne. Essayer de rester objectif face à quelqu'un de pessimiste. Mais ils s'agit là d'un discours plus général qui gagne de nombreux enseignants. comment alors lutter contre les fantasmes et le fatalisme.

—Il est toujours utile de rappeler le conflit de génération, et ce que chacun a pu être à cet âge.

—Il faudrait lutter contre la télé et les médias en général qui répètent à longueur de journée des contre-vérités sur les jeunes (violence, bêtise, familles, etc...).

—Rappeler qu'un élève « infernal » dans l'établissement peut être d'une grande initiative en dehors, et qu'on peut apprendre à connaître les élèves autrement.

—Le travail d'enseignant n'est pas de juger les élèves. Mais ils se font forcément un avis. On ne peut pas non-plus passer son temps à comprendre tous les actes de tous les élèves.



Et pendant ce temps là...

De nombreux autres groupes travaillent et réfléchissent à la citoyenneté dans l'école... Nous avons trouvé ceci : *Colette Crémieux, in «Les Cahiers pédagogiques», n°340, janvier 1996.*

PROPOSITIONS	CONSÉQUENCES
La classe et l'établissement scolaire sont des sociétés. Il n'y a pas de société sans loi.	
La loi doit être connue et doit pouvoir être justifiée.	La loi vaut pour le professeur.
La loi émane de la société.	Ni l'enseignant, ni l'école ne sont les seules sources de la loi dans la classe et l'établissement.
Toute loi ne peut être modifiée que selon les procédures prévues.	Ni l'enseignant dans la classe, ni l'administrateur ne peuvent modifier la loi de leur propre chef.
Tous les acteurs sont égaux devant la loi, chacun en fonction de son statut.	La démocratie dans la classe n'exonère pas les enseignants de leurs responsabilités spécifiques d'adulte et de détenteur du savoir.
La loi doit être claire et facilement justifiée.	Les objectifs visés par l'enseignant et les critères d'évaluation doivent être connus des élèves. Ils doivent être discutés avec le groupe élèves. Le professeur doit assumer sa responsabilité en s'écartant s'il le juge nécessaire des avis donnés par le groupe. Il doit alors justifier son choix.
L'élève est une personne qui doit être respectée en tant que telle.	Les enseignants doivent s'interdire tout comportement méprisant, toute appréciation orale ou écrite dépréciative, tout jugement définitif, y compris dans l'évaluation.
L'élève est une personne en devenir, qui doit apprendre la vie sociale et morale tout comme elle doit apprendre des savoirs.	Face à tout élève «en panne», l'enseignant a le devoir de mettre en oeuvre toute ressource humaine et matérielle pour accompagner l'élève dans son apprentissage. L'erreur ne doit pas être considérée comme une faute avant que les comportements ne soient devenus conscients ou que les connaissances soient acquises.
Un ou des groupes de références sont nécessaires pour aider à structurer la personnalité sociale de l'élève.	Les élèves doivent pouvoir appartenir à plusieurs groupes dont les valeurs peuvent être différentes. Ils ont aussi le droit de former et de réaliser des projets personnels.
L'enseignement secondaire est une culture générale.	Chaque professeur doit s'intéresser aux autres disciplines étudiées par les élèves pour assurer une cohérence dans la formation reçue et prendre en compte la charge de travail globale imposée aux élèves.
L'enseignant est une référence pour les élèves et transmet, explicitement ou implicitement des valeurs. Il doit assumer ce rôle, s'efforcer d'être une référence positive et éviter de devenir la référence unique.	Se soumettre aux règles (tabac, chewing-gum, assiduité, ponctualité,...). Ne pas récuser l'affectivité mais l'empêcher de prendre trop de place.
Tout jugement comporte une marge d'incertitude qu'il porte sur le savoir ou sur les relations humaines.	On ne doit pas porter sur un élève de jugement définitif, fût-il implicite.



RÉACTIONS

1. Pratiquer l'incertitude

La perte du sens

L'éducation, l'enseignement sont dès le début une violence faite à l'enfant, à l'adolescent. Dans le mot enseignant, «en-saigant» cette violence est déjà inscrite en filigrane. L'école obligatoire se justifie, mais cette justification n'est plus comprise, ni exploitée par les élèves et le corps enseignant. La plupart du temps, les élèves mais aussi les enseignants ne savent plus pourquoi ils sont là. Ainsi, de quel droit devons-nous enseigner ? Transmettre des savoirs ? dans quel but ? L'école aurait-elle perdu son sens ?

Enseigner ? C'est enseigner un savoir-être, une attitude dans la vie, former des citoyens, travailler à la démocratie ou seulement ouvrir l'école au monde du travail, sur l'entreprise, passer le bac pour avoir un métier ? Combien de fois entend-on cette phrase «si tu ne travailles pas à l'école, tu seras chômeur». Il n'y a pas d'unité dans les réponses proposées.

De là, cette nécessité de justification auprès des élèves qui posent à juste titre la question «à quoi ça sert ?»

Et bien, ce que l'on apprend à l'école n'est pas fait pour être utile tout de suite ! Il faut faire attention à la démarche utilitariste et consumériste. C'est un investissement à long terme, il n'y a pas que le bac dans la vie, l'école est là pour la formation intellectuelle de l'individu !

Beaucoup d'élèves ont du mal à comprendre cela, car toutes ces dimensions, ils les dévalorisent d'entrée de jeu. La mission première de l'école, même si ce n'est pas la seule —on dira ce que l'on voudra— c'est tout de même la transmission de savoirs sur le monde.

Les problèmes viennent du fait que les enseignants, les parents, les syndicats, les chefs d'établissement tentent de tenir leur rôle et de rester à leur place, alors même qu'ils n'ont plus de repères et qu'ils ne savent plus pourquoi ils doivent être à cette place là.

le sens de l'école

Alors on avance l'idée d'une école tournée vers le monde du travail, avec des stages en entreprise, une possible privatisation... Et on oublie encore une fois les missions de cette école qui ne marche plus droit : la transmission de connaissances dans les meilleurs conditions possibles et la formation de l'individu.

Ainsi, face à des élèves consommateurs, utilitaristes, qui sont à l'image de la société qu'on leur propose, il faut se poser cette question du sens de l'école, du service public qui n'est pas fait pour être rentable.

On nous dit : «il faut donner une place à l'individu», oui, mais cela ne veut pas dire un métier, une place c'est du sens, certains tra-

vailent et oublient ce sens, n'ont pas de motivation.

C'est toute une conception de «l'homme moderne» qui est défendue par certaines catégories de population : «l'école doit apprendre aux élèves la mobilité, la flexibilité, l'efficacité pour les habituer aux dures lois du monde du travail... Elle doit être au service de la société comme l'individu, et non plus la société et l'école au service de l'individu». A quand l'école au service de l'entreprise ? Est-ce vraiment la mission de l'Éducation Nationale ?

Le sens de l'école ne peut se retrouver qu'au sein de projets collectifs.

Rien n'est jamais acquis à l'homme, pas plus, pas moins, qu'au professeur. Comme partout, il n'existe pas à l'école de transmission sans projet et sans relation : «le médium est le message» (Mac Luhan). Et le statut, le rôle du professeur est un drôle de rôle : celui avant tout d'être adulte face aux élèves et responsable, d'où tout la difficulté, la première difficulté.

Enseigner c'est pratiquer l'incertitude.

La malformation

On ne le dira jamais assez : les professeurs sont mal-formés ! Et pour cause, le fossé est toujours plus grand entre, d'une part les conseils théoriques ou pratiques de l'ufm, ceux des tuteurs (choisis au hasard) et leur expérience, et d'autre part, notre pratique expérimentale, hésitante, nos questionnements sans réponses.

Par ailleurs, le mémoire dit «professionnel» est en réalité un mémoire «disciplinaire» qui doit se cantonner à la matière enseignée. Et c'est toute la différence.



En effet, il ne s'agit pas pour le jeunes stagiaire de réfléchir à son nouveau statut, à son rôle de prof, à la fonction de sa profession dans la société ou encore au sens de l'école pour lui, mais plutôt de se demander comment corriger tel ou tel type d'erreur de syntaxe ou de lecture, quelle «séquence» mettre en place pour remédier à l'incompréhension de l'équation du second degré ?

Enfin, l'ufm veut nous donner des réponses, des résultats, des solutions, et le problème c'est qu'il n'y en a pas !

Ainsi aucun lieu expérimental pour échanger de façon informelle sur nos pratiques souvent proches, sur nos angoisses, sur nos craintes... Enfin pour poser des questions sans réponses et juste les poser, dans une société ou tout doit être scientifique, explicable, logique !

La démocratie

Jusqu'où peut-on expliquer les règles, mettre en place des contrats, rendre les élèves responsables, débattre avec eux, sans être ramené malgré nous à un système ancien fondé sur les punitions et autres sanctions. Les élèves demandent les punitions, nous ramènent vers ce système non-démocratique de façon pernicieuse, car ils n'ont jamais connu rien d'autre. Ainsi le professeur qui veut mettre en place un espace de parole dans sa classe semble, tout au moins au début, perdre sa crédibilité. Comment trouver de la démocratie dans un espace non-démocratique ?

Mylène Coitoux. Professeur, Chartres.

2. La poutre dans l'oeil du voisin

Il ya des expressions qui marquent des époques. Certainement que la fin de notre siècle sera la consécration de «la citoyenneté» qui partage petit à petit la première place au hit-parade des expressions à la mode avec un mot d'une politesse très appréciée dans les querelles de ministères «l'incivilité».

Dans une vision assez duelle, le «citoyen» s'oppose à l'«incivil». Normal. Et simple.

Le citoyen et l'incivil

Que l'un ou l'autre terme de cette course à l'expression emporte en final le marché nous importe peu : les projets et les réformes seront construits à partir de l'un ou de l'autre et imposés sans partager de valeurs ni de significations, sans négociations.

L'école, au fond comme toute les institutions de la République, n'a pas besoin d'avoir à sa tête des services de communication qui vendrait une expression ou un mot comme la dernière lessive à la mode.

Et le pire est que les idées derrière les mots sont peut être excellentes, les projets bons à mettre en pratique.

Mais comment ne pas comprendre qu'aucun mouvement évolutif pour l'Éducation Nationale ne sera possible tant que les professeurs seront mis devant le fait accompli et n'auront pas participé à l'élaboration des réformes ?

Le sens de «l'acte d'enseigner» ne

trouvera une issue qu'en dehors des mots vendeurs à la mode. Dans la confrontation des des actes et des idées de chacun, de manière à ce que tout le monde puisse dire, négocier, et soit reconnu comme interlocuteur.

Un projet qui serait de se faire rencontrer en personne tous ceux concernés par l'institution école, qui la font au jour le jour.

Mais il faut pour cela accepter de créer ces espaces qui sont avant tout des espaces de désaccord. Reconnaître que nous ne sommes pas d'accord, mais qu'il est possible de se le dire et que chacun prenne ensuite ses responsabilités.

Un espace de désaccord

On ne pourra plus sans fin se renvoyer les uns et les autres à ses grands mots et à sa mauvaise foi sans assumer les siens.

Sans négociation collective, point d'école. Car il faut bien reconnaître que l'école n'est pas seulement un lieu de travail pour les élèves et les enseignants, mais aussi un lieu de vie pour une communauté.

Et la communauté scolaire pourra advenir si on se donne les moyens de mettre des actes sur les mots et de négocier collectivement ce que veulent dire ceux-ci au lieu de se les envoyer à la figure selon l'air du temps.

Stéphane Triquenaux. Arc en Ciel Théâtre



Carnaval, suites et fins

Certains se souviennent de cette scène présentée (voir p.2) à propos d'un carnaval qui dégénère dans dans un lycée.

État des lieux quelques mois plus tard, au Lycée Blaise Pascal d'Orsay.

Février 99, j'ai fait un rêve.

Un lycée tout gras avec un zorro, le diable, Bruce Lee, des punks (vrais et faux), des élèves et des profs mélangés, du théâtre décalé, des djembés percutés, ... et un raton laveur.

Ce fut une bonne journée. Comme c'était dans un lycée, j'ai certainement du rêver!

Souvenez vous de cette scène et de l'opposition forcée entre jeunes tenants de «la tradition» et adultes apeurés par «les débordements»...

Le dernier carnaval avait dégénéré en bataille rangée, oeufs et farine, fumigènes, pompiers, interdiction de déguisement, et renvois pour certains,...

La fracture intergénérationnelle semblait être profonde. Ce 4 Novembre, à Ville-momble, j'exprimai l'idée que la démocratie représentative (par le conseil d'administration) était nécessaire mais pas suffisante. Et qu'il faudrait peut-être tester dans le Lycée une forme de démocratie délibérative, pour régler cette incompréhension.

A la rentrée 98/99, était lancée une tentative d'espace de citoyenneté avec quelques profs, quelques élèves et une «aide éducatrice».

Le principe de base était simple : installer des chaises en rond, dans l'entrée du lycée, entre 11h et 13h, une fois par semaine. Et discuter.

Personne ne peut passer sans savoir que ce lieu existe. Chacun dispose d'un peu de temps à cette heure. Et personne n'est obligé de participer.

Petit à petit, les quelques uns sont devenus plus nombreux : des élèves tout d'abord, puis des adultes, enseignants mais aussi agents.

L'habitude du débat était prise en quelques semaines, et le sujet préféré restait le prochain carnaval. Avec la pression d'un côté comme de l'autre : certains adultes qui y étaient farouchement opposés et certains élèves décidés à en faire un règlement de compte.

Seulement le lieu de débat est aussi devenu lieu de propositions. Chaque fois, un élève, un prof, un groupe arrivait avec une idée à mettre en place pour le carnaval. Idée discutée, soumise et mise en pratique par les intéressés.

Grâce à ce travail, les conditions de réalisation d'un carnaval fabuleux, véritable rituel burlesque, ont été mises en place.

Une petite dizaine d'adultes —seulement, mais tout de même !— à eu le courage ou la folie de prendre le «risque» de se déguiser et de participer activement à ce rituel.

Carnaval, qui a vu les jeunes et les adultes se mêler pour expérimenter ensemble des pratiques autres que la transmission de connaissances, faisant de cet événement un paradigme d'action à mener dorénavant pour que le Lycée ne soit pas simplement un lieu de travail mais aussi un lieu de vie.

Finalement, je n'ai pas rêvé, Blaise Pascal l'a fait !

René Badache, Professeur, Orsay.



Autres lieux,



La Mie de Pain

«On ne peut plus se contenter de donner à manger, il faut permettre à chacun de se construire», cette institution centenaire pour personnes sans domicile, souhaite inventer de nouvelles façons d'aider le public qu'elle accueille.

Des ateliers sont mis en place, parmi lesquels du Théâtre-Forum.

On rassemble donc les salariés, puis les bénévoles, puis les personnes accueillies afin de s'engager ensemble dans ce possible lieu de dialogue.

Objectif : réfléchir ensemble.

Faire que chacun ne soit pas seulement conseillé et aidé, mais apporte son avis sur la manière dont il l'est. Considerer que finalement, il n'y en a pas certains qui ont la solution pour les autres.



Délégation Sud

Arc en Ciel Théâtre-Forum Ville se développe ! Depuis le 1er janvier 1999, il existe une «Délégation Sud». Celle-ci couvre les actions menées sur l'Aquitaine, L'Auvergne, Le Limousin, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées.

Vous pouvez la joindre à :
Le Cayla, 46120 St Bressou
Tel : 05-65-11-07-56.
Contact : Brunoourgarel.



Etats Généraux de Cergy

Attention ! Avis !

Tous les groupes du réseau sont invités à participer aux états généraux de Cergy du 15 Mai au 30 Juin.

Au programme :

«1000 forums dans la ville», sur tous les sujets qui concernent les habitants et dans tous les lieux.

Des journées rencontres avec les groupes du réseau à propos de «la santé», «le travail social», «l'école», «habiter une ville», «racisme et antiracisme»,...

Des «Assemblées Théâtrales» avec la population à propos de la place des jeunes dans la ville.

L'occasion de questionner la citoyenneté dans la ville et ce que le Théâtre Forum peut y apporter.

L'occasion de se rencontrer et d'échanger sur les expériences de chaque groupe.

L'occasion de faire avancer des idées d'alternatives sur tous les thèmes qui nous intéressent.

L'occasion enfin de faire savoir qu'on peut inventer des lieux et des formes de participation active des citoyens.

Toutes les personnes souhaitant participer à ces rencontres sont les bienvenues. Renseignements et inscriptions au 01-42-23-40-30.

A BIENTÔT !

à p r o p o s d ' a s s o n n a n c e s

ASSONANCES poursuit donc avec ce numéro le compte-rendu des actions menées par le réseau Arc en Ciel Théâtre-Forum Ville.

Conçue comme supplément de la revue RESONNANCES, cette lettre bimestrielle permet de donner «un coup de projecteur» sur une action, son déroulement et les questions qu'elle soulève.

Nous souhaitons qu'elle puisse ainsi contribuer à alimenter les projets et les échanges des personnes du réseau.

Nous souhaitons aussi qu'elle fasse entendre quelques unes des alternatives concrètes apportées par les participants dans chaque séance de Théâtre-Forum.

Et qu'ainsi ASSONANCES, avec la revue RESONNANCES, soit le reflet de ceux qui construisent au jour le jour des alternatives au silence et à la fatalité.

Responsable de publication :
Yves Guerre. **Comité éditorial :**
René Badache, Brunoourgarel,
Pascal Frisa, Yves Guerre, François
Laflahi, Sarah Muller, Stéphane
Triquenau. **Coordination :**
B.ourgarel. **Bulletin Interne.**
Ne peut être vendu.

